



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ

Aménagements transitoires de la route nationale au droit de Micropolis

Besançon, le 27 juin 2011

Communiqué de presse

Dans la continuité de la mise en service de la Voie des Mercureaux, des aménagements vont être réalisés sur la RN273 au droit de Micropolis, entre l'échangeur de Saint-Ferjeux et le diffuseur de Planoise, de manière à améliorer les conditions d'écoulement du trafic sur la section comprise entre la Voie des Montboucons au niveau de l'échangeur des Boulevards (Tour de l'Amitié), et la Voie des Mercureaux au niveau de l'échangeur de Beure. Ces aménagements seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de l'État avec un cofinancement du Conseil Régional, du Conseil Général et de la CAGB.

Pour présenter ces aménagements, une réunion publique est organisée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Franche-Comté, maître d'ouvrage de l'opération, et par la Ville de Besançon, le **1er juillet prochain à 18h** à Micropolis.

Un diagnostic multimodal de la zone a été réalisé en 2010, mettant en évidence les principaux points à traiter, et permettant de rechercher des solutions d'aménagements appropriées. Une solution a ainsi été retenue en septembre 2010, en concertation avec les collectivités locales et la SEM Micropolis. Une entreprise sera prochainement retenue pour la réalisation des travaux, dont le démarrage est envisagé dans la deuxième quinzaine du mois de septembre, pour une durée d'environ 3 mois.

Objectifs des aménagements

- améliorer la fluidité du trafic sur le secteur
- sécuriser les déplacements des modes doux entre le quartier de Planoise et le quartier de Saint-Ferjeux
- assurer l'accès et la desserte de Micropolis
- améliorer la desserte de l'arrêt de bus au droit de Micropolis
- Valoriser l'espace public

Les aménagements

- Prolongement des voies d'entrecroisement existantes entre l'échangeur de Saint-Ferjeux et le diffuseur de Planoise
- Création d'une voie réservée pour les bus avec déplacement de l'arrêt de bus actuel situé à l'entrée de Micropolis
- Déplacement du passage piéton existant
- Mise en place de feux tricolores
- Création d'espaces verts
- Amélioration de l'accès des parking extérieurs PMR du Parc Micropolis

Contact DREAL Franche-Comté

Communication - Patricia DROZ – tél : 03 81 21 67 18 - mél :

patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr